

SALLE POLYVALENTE, CULTURELLE, DE REUNION ET LOCAUX PÉRISCOLAIRES

1) Dossier déposé au titre de la dotaton 2016-2020

COMMUNE OPÉRATION CADRE CONTRACTUEL	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
1) SISTELS Réhabilitation d'une salle polyvalente – tranche 1 SUMR/00000948	198 000 €	130 000 €	45 000 €*	12 %	<u>15 600 €</u>
<u>Observation</u> : En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable arrêtée à 45 000 € HT pourrait être accordée à la commune. *La dépense subventionnable HT serait alors ramenée de 68 000 € à 45 000 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80 % fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).					

2) Dossiers déposés au titre de la dotaton 2020-2026

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
2) AUTY Création d'une salle associative SUMR/ACO03724	31 185 €	31 185 €	22 %	<u>6 860 €</u>

COMMUNE OPÉRATION CADRE CONTRACTUEL	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
3) CC GRAND SUD TARN ET GARONNE Aménagement d'un espace culturel dans une péniche sur le site de la pente d'eau de Montech SUMR/00001991	474 000 €	474 000 €	12 %	<u>56 880 €</u>

TOTAL : 79 340 €

Le Président,

Christian ASTRUC